Conserver les sculptures dans la ville : conseils pratiques aux propriétaires (villes ou privés)

Antoine AMARGER, restaurateur métaux
Olivier ROLLAND, restaurateur pierre, plâtre, terre cuite

Ce que peuvent faire les propriétaires ou les services techniques municipaux

Documenter

Photographier

Pour chaque œuvre, le propriétaire doit avoir au moins une photo datée. *Ces photos sont irremplaçables pour suivre l'état de conservation. Eviter si possible le plein soleil, un temps lumineux mais un peu couvert offre les meilleures conditions. Des photos complémentaires sont toujours bienvenues : photo montrant l'environnement et l'accès, ou, au contraire, photos de détails.*

Mesurer

Noter la localisation de l'objet et, si possible, sa hauteur et la hauteur de sa base au-dessus du sol. *C'est utile pour prévoir les moyens d'accès ou de manutention !*

Protéger

Eviter l'arrosage des jardins. Eviter les engrais et le salage hivernal à proximité: ce sont des sels solubles comme le salpêtre. Eviter le contact du public si nécessaire. Mettre à l'abri les éléments en danger *(si possible photos à l'appui !)* Pierres et métaux doivent être stockés à l'abri du vol, de la pluie et du contact avec un sol humide. *Des plaques de polystyrène extrudé sont un moyen simple et bon marché de poser des pierres sans les abîmer et en évitant l'humidité et les remontées de sels type salpêtre. Il est malheureusement des cas pour lesquels ces conditions ne sont pas suffisantes : une fois une œuvre contaminée par des sels, un dessalement peut être indispensable*.

Entretenir

On ne peut que conseiller le « petit guide à l'usage des personnes souhaitant entretenir une sépulture », réalisé par le Laboratoire de Recherche des Monuments

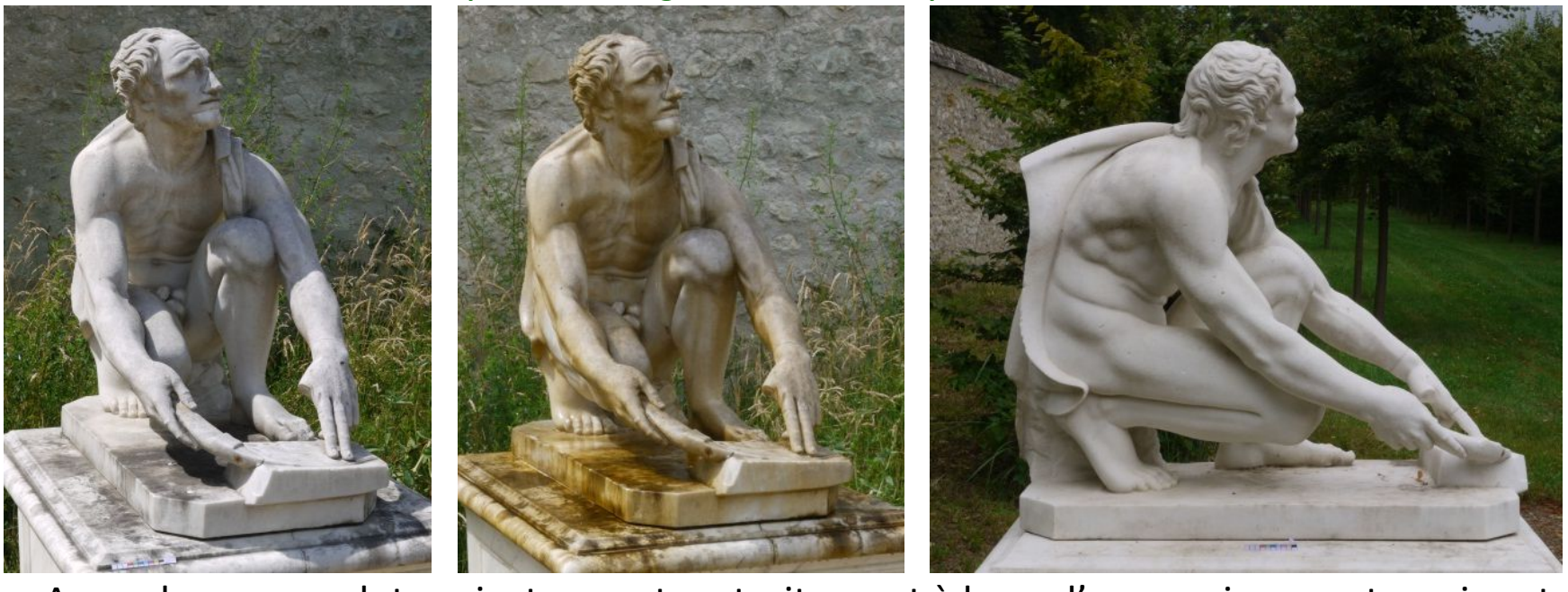
Historiques et les appels d'Orphée (on trouve un lien internet sur le site de ce laboratoire publique: www.lrmh.fr).

Nettoyer à la main

Retirer à la main les racines, les accumulations de feuilles mortes et débris, toujours préjudiciables à la conservation des sculptures.
Les mousses sont acceptables dans certains contextes, par exemple sur une pierre dure dans une fontaine. Dans les autres cas, les retirer avec une spatule en bois, car elles retiennent l'eau et l'humidité.
Un brossage doux à l'eau peut être réalisé sur des pierres en bon état, mais attention aux pierres contaminées par des sels ou aux matériaux sensibles à l'eau ! En cas de doute mieux vaut s'abstenir.

Traitement biocides

Selon les sculptures, les lichens peuvent être ou non acceptés. Eviter de les laisser s'installer et de les retirer tous les dix ans !
Lorsque les lichens doivent être retirés, des traitements biocides réguliers, tous les deux ou trois ans, évitent leur réinstallation. Les produits recommandés aujourd'hui sont des « anti-lichens », « anti-mousses » et « anti-algues » à base d'ammonium quaternaire. Ils contiennent toutefois des ions chlorures qui s'accumulent dans les pierres poreuses et endommagent les plus tendres, type tuffeau, pour lesquelles le « bon produit » reste à trouver. Ils peuvent être appliqués par les propriétaires en respectant les recommandations du fabricant (mode d'application, protection des personnes et de l'environnement). Sur certains lichens ces traitements provoquent des coulures brun-vert virant en quelques minutes à l'orange, en général facilement rincées après quelques jours par la pluie ou par l'opérateur. Les algues vertes étant les premières colonisatrices visibles, il est fréquent de constater après quelques mois ou années une colonisation par ces organismes des parties traitées.



A gauche, une sculpture juste avant un traitement à base d'ammonium quaternaire et, au centre, juste après : le produit a entraîné la libération de pigments colorés qui seront ensuite rincés par la pluie. A droite la même sculpture l'année suivante (photo O Rolland).

Ce qu'il ne faut pas faire

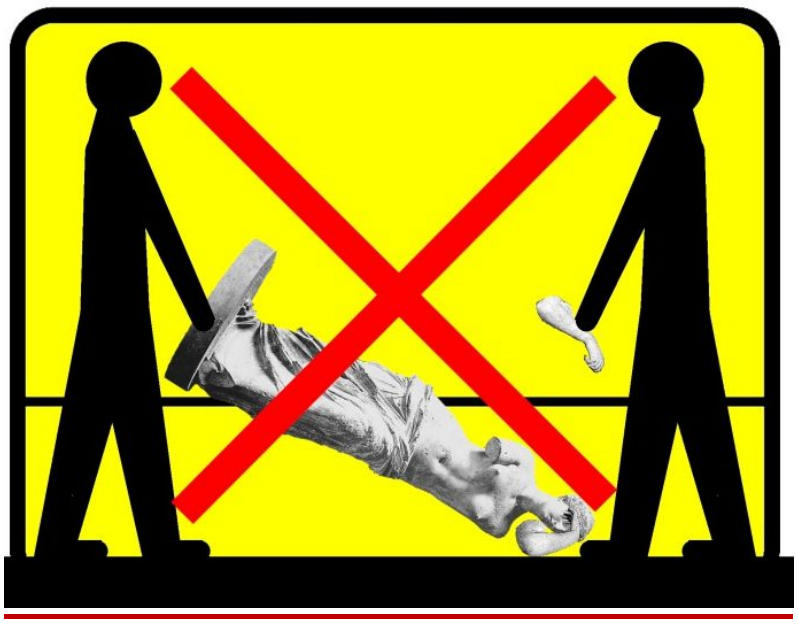
Confondre entretien et restauration

L'entretien est une intervention régulière légère qui permet à une sculpture de rester en bon état. Il évite ou limite les restaurations. Sur les sculptures dans la ville, il peut souvent être réalisé au moins en partie par le propriétaire ou par les services techniques.

La restauration est une intervention exceptionnelle imposée par un mauvais état. Elle doit toujours être réalisée par un restaurateur de sculptures qualifié.

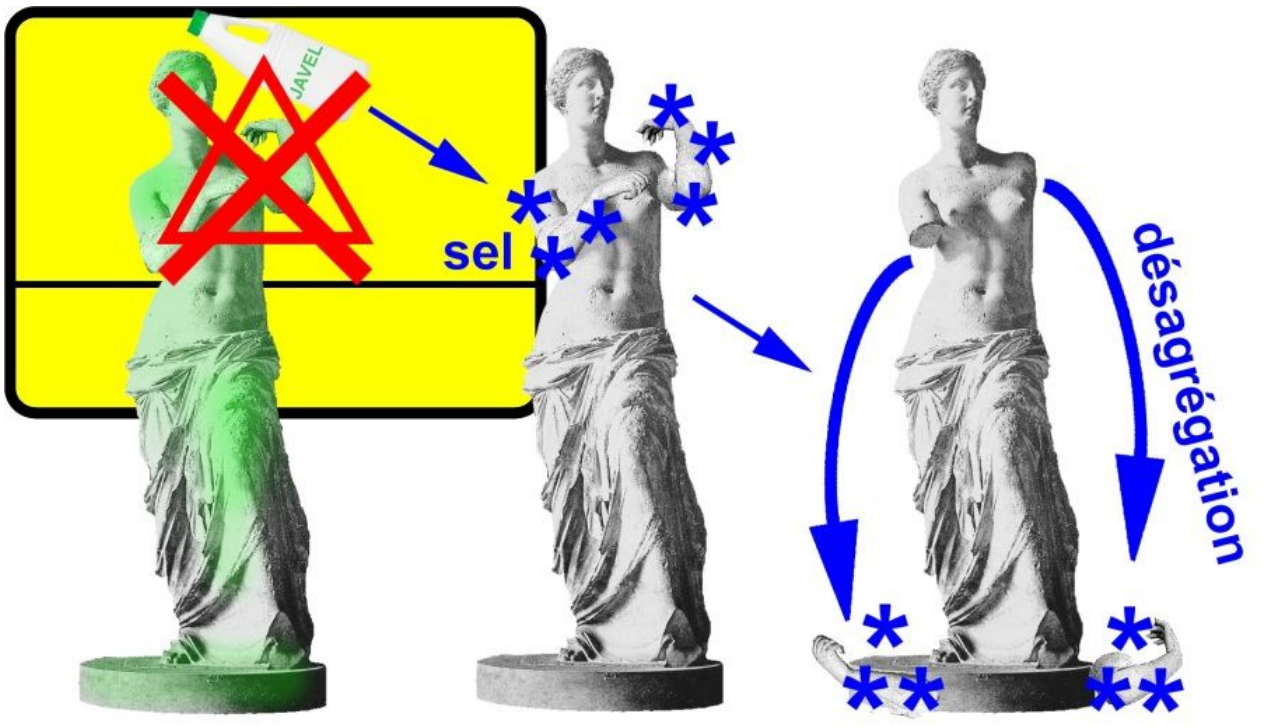
Moyens et produits inadaptés

Manutentions difficiles



Les sculptures sont des objets précieux souvent lourds, complexes, fragiles. Dans les cas simples ou dans les situations urgentes il ne faut pas hésiter à déplacer l'œuvre ou un fragment pour le mettre à l'abri, mais il est souvent préférable de faire appel un restaurateur de sculptures ou, pour une œuvre en bon état, à un transporteur spécialisé.

Eau de javel



Très efficace pour faire « disparaître » les algues vertes et lichens (elle les tue et les blanchit), elle laisse du chlorure de sodium (sel de mer) qui active la corrosion des métaux et ronge la pierre à la manière d'un salpêtre.

Nettoyeur à haute pression et autres moyens expéditifs



Les nettoyeurs à haute pression ne doivent jamais être utilisés sur les œuvres sculptées. L'eau transmet la pression. Une pression de 100kgf/cm² (usuelle pour ces appareils) dans une fissure dont la surface intérieure est grande comme la paume d'une main (environ 100 cm²) va exercer une force d'ouverture de la fissure de 100x100=10000 kgf, soit 10 tonnes : inadapté pour conserver les parties fragiles ! Le procédé détruit aussi les patines, y compris sur les bronzes.

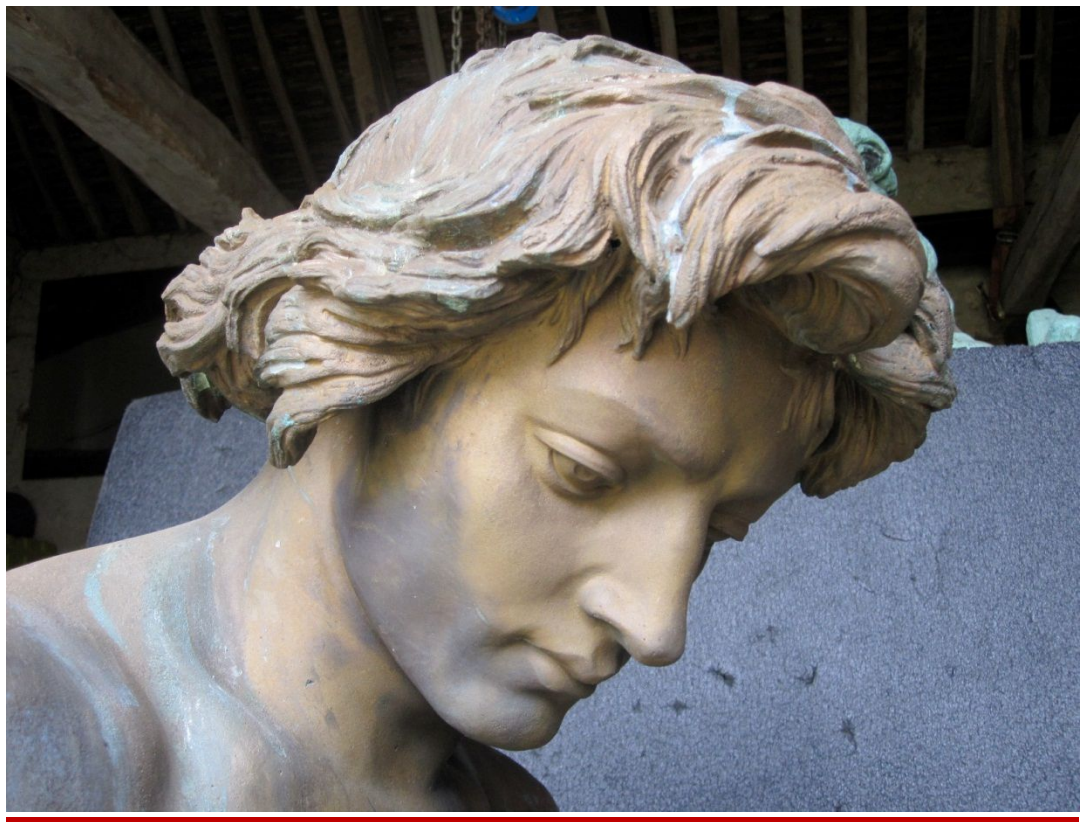
Tous les autres moyens de nettoyage expéditifs sont à proscrire: sablage, brosse métallique, meuleuse ou surfaceuse…

Hydrofuges, anti-graffiti sans diagnostic

Parfois utiles, ces produits peuvent aussi, dans des situations assez fréquentes, compromettre à long terme la conservation des sculptures en pierre. Ils ne devraient jamais être appliqués sur une œuvre sans l'avis d'un restaurateur de sculptures.

Interventions abusives

Ce sont toutes les interventions inadaptées, qui dénaturent l'aspect ou compromettent la conservation des sculptures.



Bronze ayant perdu sa patine suite à un nettoyage abusif par les services municipaux au moyen d'un nettoyeur à haute pression (photo A Amargé).

Ce que peuvent faire les restaurateurs de sculptures

Qu'est-ce qu'un restaurateur de sculptures ?

Le restaurateur de sculptures est un professionnel de la conservation-restauration des biens culturels. Il existe en France trois formations agréées par le ministère de la culture: l'École supérieure des beaux-arts de Tours (ESBAT), conservation-restauration des œuvres sculptées à Tours, Site Internet : http://www.esbatours.org, l'Institut national du patrimoine (INP), département des restaurateurs à Saint-Denis La Plaine: http://www.inp.fr, l'Université Paris 1, conservation-restauration des biens culturels, Section Conservation-Restauration à Paris, Site Internet : http://www.univ-paris1.fr/jp/ufr/ufr03/masters-recherche/master-1-conservation-restauration-des-biens-culturels/. Ces formations traitent des aspects techniques et, point tout aussi important, de la déontologie (http://www.ffcr.fr/referentiels)

Les études préalables éventuelles

Lorsqu'une restauration ou un nouveau programme d'entretien s'annonce compliqué, il est prudent d'engager une étude préalable : elle décrira pour chaque œuvre, sa constitution, son état, l'évolution de celui-ci, et proposera un entretien ou un traitement en évaluant son coût.

Les « cahiers de suivi » éventuels

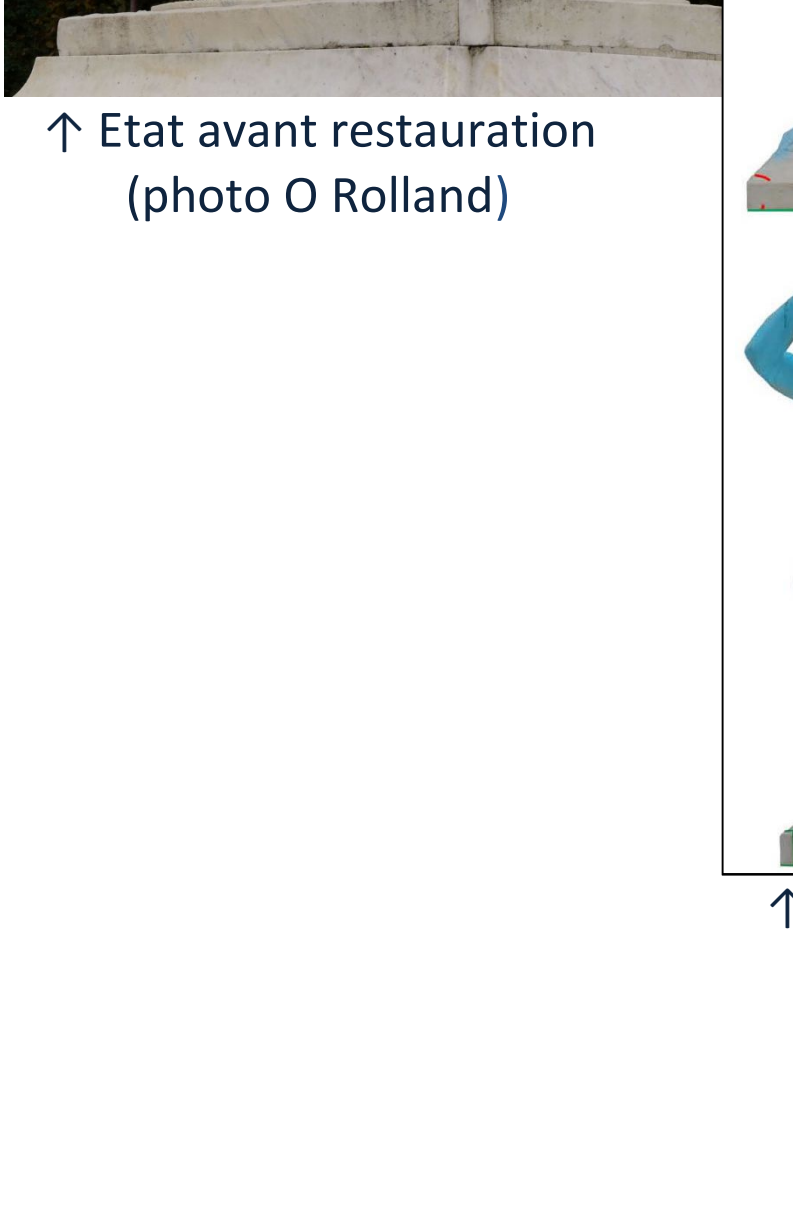
Capable de reconnaître les matériaux et leurs altérations, le restaurateur peut fournir un « cahier de suivi », document permettant de suivre très finement l'état de conservation d'une sculpture dans le temps, avec par exemple des macrophotographies de parties à surveiller.

L'entretien

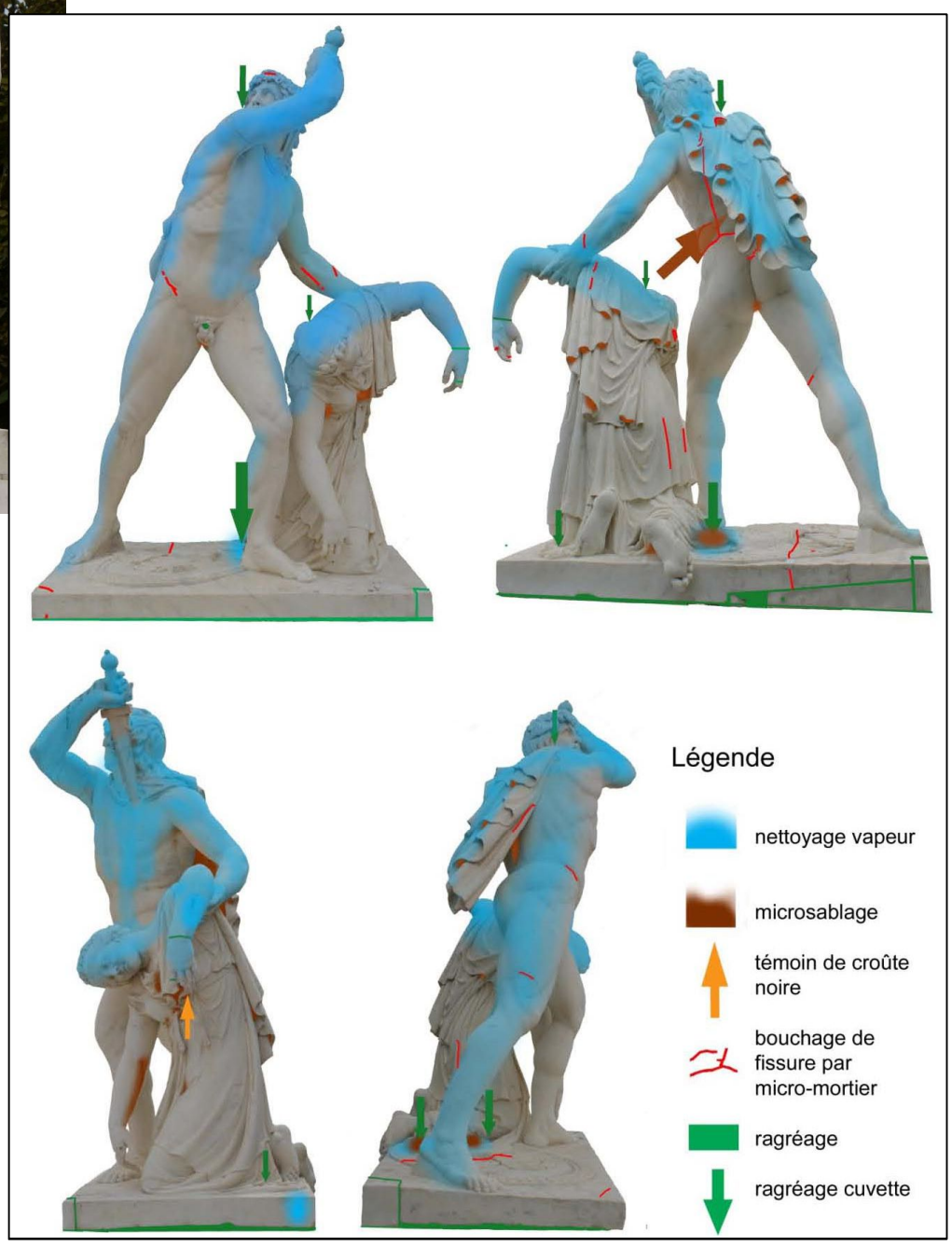
Pour les œuvres en pierre, l'entretien inclut les interventions déjà évoquées – nettoyage manuel, traitement biocide, déposes documentées – mais un professionnel peut aussi réaliser des « facings » (petits pansements provisoires en attente de restauration pour empêcher la perte de fragments), des bouchages des petites fissures ou des cuvettes qui retiennent l'eau de pluie, les traitements de protection éventuels (badigeons sur la pierre, parfois hydrofugations, cires pour les métaux etc). L'entretien doit toujours faire l'objet d'un rapport daté avec une description des opérations réalisées.

La restauration

Elle doit être précédée d'une «proposition de traitement » écrite détaillée et argumentée, soit dans le devis, soit dans l'étude préalable.
La restauration peut comporter des nettoyages poussés, déposes, élimination de matériaux incompatibles, consolidation, dessalements, collages, bouchages, restitutions de parties disparues etc... Elle inclut un rapport d'intervention daté avec photos avant et après traitement, photos de détails si nécessaire, ainsi qu'une description de ce traitement : techniques et produits employés avec leur localisation sur l'œuvre, si nécessaire conditions climatiques pendant la prise de produits consolidant, analyses de contrôle de dessalement etc…



↑ Etat avant restauration (photo O Rolland)



↑ Le relevé de traitement extrait d'un rapport de restauration (relevé O Rolland sur photo Fabienne Druilhe)